

# SOUTENIR L'AGRICULTURE DE PROXIMITÉ ET RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT

## Enjeux

En 2019, la superficie agricole utilisée<sup>1</sup> en France représentait **45% de la superficie du pays**. Avec une production agricole estimée à 81,6 milliards d'euros en 2021, la France demeure le **principal producteur européen** avec près de 17% de la production totale du continent.

Cependant, en France, de nombreux agriculteurs et agricultrices ne parviennent plus à vivre dignement de leur travail : **18%** d'entre eux vivent **sous le seuil de pauvreté**<sup>2</sup>. De plus, elle fait face à un problème de **non renouvellement des générations** : en 2020, elle comptait 390 000 exploitations agricoles soit 100 000 de moins qu'en 2010<sup>3</sup>.

Malgré une apparence urbaine, l'Ile-de-France est une grande région agricole et alimentaire. Le contexte agricole francilien présente les caractéristiques suivantes :

- L'agriculture francilienne, avec ses **4 108 exploitations** et ses **570 000 hectares**, représente près de la moitié de la surface régionale<sup>4</sup>.
- Les **grandes cultures** (blé, colza, orge) prédominent et occupent **66% de la surface agricole**<sup>5</sup>.
- Plus de **90% de la production alimentaire** du territoire est **exportée**<sup>6</sup>.
- 66% des produits alimentaires arrivent d'autres régions et 70% des produits importés proviennent des pays européens voisins<sup>7</sup>.

- Plus de **9 400 actifs agricoles** permanents dont 58 % de chefs d'exploitations et co-exploitants (-12 % en 2020 par rapport à 2010), 32 % de salariés permanents, 10 % de main d'œuvre familiale<sup>8</sup>. A noter : il y a une augmentation sensible du nombre de saisonniers et un recours accru à la sous-traitance via des entreprises de travail agricole.
- En Ile-de-France, la principale cause d'abandon de captage est liée à la qualité de la ressource en eau et concerne 56% des captages abandonnés. Parmi les 158 captages concernés : 75% ont été abandonnés en raison de pollutions diffuses (nitrates, pesticides)<sup>9</sup>.
- L'Ile-de-France est la région la plus artificialisée de France métropolitaine (23 % de son territoire en 2021). Entre 2012 et 2018, 92 % des espaces nouvellement artificialisés en Ile-de-France provenaient des espaces agricoles<sup>10</sup>.

Partout sur les territoires, et notamment en Ile-de-France, des initiatives locales se développent pour relocaliser l'alimentation, faciliter l'accès à des produits de qualité, soutenir les circuits courts et renforcer le pouvoir d'agir des habitants et habitantes.

1 - La **superficie agricole utilisée** (SAU) comprend les terres arables (y compris pâturages temporaires, jachères, cultures sous abri, jardins familiaux, etc.), les surfaces toujours en herbe et les cultures permanentes (vignes, vergers, etc.). Elle exclut les bois et forêts.

2 - [https://assets.nationbuilder.com/ppv/pages/3477/attachments/original/1761245480/2026\\_Pouvoirsdeville.pdf?1761245480](https://assets.nationbuilder.com/ppv/pages/3477/attachments/original/1761245480/2026_Pouvoirsdeville.pdf?1761245480)

3 - INSEE - 2024

4 - [https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/etude\\_structures\\_exploitation\\_idf\\_2023.pdf](https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/etude_structures_exploitation_idf_2023.pdf)

5 - Idem

6 - [https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/diagnostic\\_2022\\_-vf.pdf](https://driaaf.ile-de-france.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/diagnostic_2022_-vf.pdf)

7 - Idem

8 - <https://idf.chambres-agriculture.fr/sinformer/ressources-documentations/notre-agriculture/detail-notre-agriculture/lagriculture-francilienne>

9 - <https://www.iledefrance.ars.sante.fr/media/1060/download?inline>

10 - [https://fne-idf.fr/system/files/2025-10/livret\\_v9DEF.pdf](https://fne-idf.fr/system/files/2025-10/livret_v9DEF.pdf)

**L'agroécologie, avec notamment l'agriculture biologique**, est basée sur une utilisation optimale des ressources naturelles et des savoirs locaux. Elle constitue une réponse aux défis posés par les dérèglements climatiques, l'effondrement de la biodiversité et la dégradation de la qualité de l'eau. À tous ces titres, elle doit être soutenue par les communes et les intercommunalités<sup>11</sup>.

## Risques et impacts

- Les terres agricoles sont menacées par l'**urbanisation**

En Ile-de-France, 100 000 hectares de terres fertiles ont disparu en l'espace de 50 ans. Ces dernières années, ce sont 480 hectares de terres agricoles qui sont transformées chaque année en espaces urbains<sup>12</sup>.

L'artificialisation des terres augmente mécaniquement la pression sur les surfaces agricoles restantes, favorisant l'usage intensif de machines et d'intrants et leurs effets délétères sur l'environnement. La majorité est imperméabilisée, coupant définitivement les sols de leurs fonctions naturelles, un sol artificialisé pouvant difficilement retrouver ses qualités naturelles<sup>13</sup>.

- L'intensification et l'industrialisation de l'agriculture sont caractérisées par une **surconsommation des ressources** : en **terre**, en **eau** (l'agriculture arrive en tête de la consommation d'eau douce), et en **énergie** par le recours massif à la mécanisation et aux intrants chimiques de synthèse sous forme de pesticides et engrais<sup>14</sup>.

Bien que l'agriculture francilienne ne soit pas une région très consommatrice en eau (2 % de la consommation d'eau potable en Ile-de-France en 2017<sup>15</sup>), les prélèvements ont néanmoins doublé entre 2012 et 2022<sup>16</sup>.

- L'utilisation de nitrates et de pesticides, utilisés pour leur intérêt agronomique, sont les principaux contaminants mis en cause en termes de **pollution de l'eau, des terres, et de l'air**. Malgré les plans successifs pour réduire l'utilisation de ces produits, seul 1% des financements publics attribués à l'agriculture et l'alimentation a des effets avérés en ce sens<sup>17</sup>.
- **Émissions de gaz à effet de serre** : en France, l'alimentation est responsable de **24% de l'empreinte carbone**. Le système alimentaire repose sur de nombreux intermédiaires et une forte consommation d'énergies fossiles : les productions sont acheminées vers des usines de transformation, puis sont envoyées, sous forme de produits transformés, vers les espaces de consommation souvent lointains<sup>18</sup>.
- **Dérèglement climatique et sécheresse** : l'agriculture dans son ensemble est impactée par le changement climatique. Or, les agro-écosystèmes sont des systèmes simplifiés, ils sont donc moins résistants aux perturbations. L'année 2020 fut marquée par un fort épisode de sécheresse avec pour conséquence une récolte globale de céréales et oléoprotéagineux 9% au-dessous de la moyenne observée sur la période 2015-2019 tandis que celle de betteraves plonge de 53%<sup>19</sup>.

11 - [https://assets.nationbuilder.com/ppv/pages/3477/attachments/original/1761245480/2026\\_Pouvoirsdeville.pdf?1761245480](https://assets.nationbuilder.com/ppv/pages/3477/attachments/original/1761245480/2026_Pouvoirsdeville.pdf?1761245480)

12 - <https://idf.chambres-agriculture.fr/sinformer/ressources-documentations/notre-agriculture/detail-notre-agriculture/lagriculture-francilienne>

13 - <https://ressources.terredeliens.org/les-ressources/etat-des-terres-agricoles-en-france>

14 - [https://fne.asso.fr/system/files/inline-files/07\\_Sobriete\\_Agricole.pdf](https://fne.asso.fr/system/files/inline-files/07_Sobriete_Agricole.pdf)

15 - INSEE, 2022

16 - <https://territoiresfertiles.fr/diagnostic/ile-de-france/indicateurs/irrigation>

17 - <https://www.fnh.org/reduction-des-pesticides-l-des-financements-publics-est-reellement-efficace/>

18 - [https://fne.asso.fr/system/files/inline-files/07\\_Sobriete\\_Agricole.pdf](https://fne.asso.fr/system/files/inline-files/07_Sobriete_Agricole.pdf)

19 - <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5396750?sommaire=5017329>

- L'accès aux exploitations pour les nouvelles générations est de plus en plus complexe et participe au **non renouvellement des générations** pour plusieurs raisons : le poids de l'acquisition des parcelles<sup>20</sup> et du bâti et la valeur moyenne des équipements agricoles qui a doublé en vingt ans.

## Solutions et leviers d'actions communales

- **Favoriser l'installation de projets agroécologiques**

Acquérir ou mobiliser du foncier agricole, notamment par le biais de la préemption ou de l'aménagement foncier, afin d'y installer des exploitations en agriculture biologique, en agroécologie ou en permaculture. Il est aussi possible de recourir à des baux ruraux adaptés, tels que les baux environnementaux ou à clauses écologiques, pour garantir la pérennité de ces installations<sup>21</sup>. Les communes peuvent également proposer des espaces-tests agricoles sur des terrains communaux ou mettre en lien les propriétaires avec les agriculteurs et agricultrices<sup>22</sup>.

Exemple : l'agglomération Coeur d'Essonne a mis en place le programme Sésame<sup>23</sup>, qui a notamment pour mission d'acquérir du foncier pour créer ou convertir des fermes. Son projet phare, la Ferme de l'Envol, a permis l'installation sur une ancienne base aérienne d'un projet agroécologique de 75 ha, géré par un collectif agricole.

- **Soutenir l'agriculture biologique et l'agroécologie**

Accompagner la transition agricole afin de réduire la pollution de l'eau (pesticides, nitrates), en travaillant avec et en soutenant les agriculteurs et agricultrices, notamment sur les **aires d'alimentation de captage d'eau potable**. Appuyer également l'intervention des collectivités sur le foncier (acquisition amiable, préemption<sup>24</sup> pour mise en place de baux ruraux environnementaux (BRE)), la création de filières locales et le développement de débouchés durables pour ces productions<sup>25</sup>.

- **Faire des Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) des outils au service de la transition agricole<sup>26</sup>**

Les PAT, inscrits dans la loi depuis 2014, sont des outils par lesquels les collectivités peuvent développer des dynamiques de territoire sur l'agriculture et l'alimentation. Ils incluent des outils de diagnostic des pratiques agricoles et des capacités nourricières du territoire. S'ils sont bien orientés, ils peuvent faciliter la transition agroécologique en construisant avec les acteurs et actrices des filières locales, de la production à la transformation et à la consommation.

Exemple : la communauté d'agglomération Plaine Commune a vu son PAT obtenir le label reconnu par l'Etat "PAT de niveau 2". Ce sont au total **75 hectares d'espaces de production** occupés par environ **300 projets d'agricultures urbaines** (jardins partagés, familiaux, pédagogiques ou fermes productives)<sup>27</sup>.

20 - <https://www.le-prix-des-terres.fr/carte/terre/%C3%8Ele-de-France/>

21 - [https://assets.nationbuilder.com/ppv/pages/3477/attachments/original/1761245480/2026\\_Pouvoirsdeville.pdf?1761245480](https://assets.nationbuilder.com/ppv/pages/3477/attachments/original/1761245480/2026_Pouvoirsdeville.pdf?1761245480)

22 - <https://terredeliens.org/national/municipales-2026-la-seule-campagne-qui-compte-cest-celle-qui-nous-nourrit/>

23 - <https://www.coeuressonne.fr/agglo/grands-projets/sesame-le-bio-souvre-a-vous/>

24 - Articles L. 221-1 DPU (droit de préemption urbain) sur périmètre de protection rapproché, et L. 218-1 et suivants du code de l'urbanisme

25 - [https://assets.nationbuilder.com/ppv/pages/3477/attachments/original/1761245480/2026\\_Pouvoirsdeville.pdf?1761245480](https://assets.nationbuilder.com/ppv/pages/3477/attachments/original/1761245480/2026_Pouvoirsdeville.pdf?1761245480)

26 - [https://fne.asso.fr/system/files/inline-files/07\\_Sobrieté\\_Agricole.pdf](https://fne.asso.fr/system/files/inline-files/07_Sobrieté_Agricole.pdf)

27 - <https://plainecommune.fr/projets/projet-alimentaire-territorial/>

- **Préserver les terres agricoles**

De nombreuses solutions peuvent être mises en place pour lutter contre l'urbanisation. L'urbanisme circulaire est une alternative à l'étalement urbain. Ainsi avant tout projet de construction, il faut étudier les possibilités d'intensifier les usages, transformer l'existant ou valoriser les friches ou les dents creuses<sup>28</sup>. Il est possible de protéger les terres agricoles dans les documents d'urbanisme (PLU(i)) ou en mobilisant des outils tels que les **Zones agricoles protégées (ZAP)** ou les **Périmètres de protection des espaces agricoles et naturels (PPAEN)**.

- **Soutenir l'installation de fermes municipales** pour approvisionner la restauration scolaire (voir fiche "Garantir une alimentation saine").



#### Documents & Ressources

- FNE IdF, [Artificialisation des terres agricoles : comprendre et agir](https://fne-idf.fr/publications/artificialisation-des-terres-agricoles-comprendre-et-agir) (2025)
- AFAUP, [Le manifeste de l'agriculture urbaine](#) (2025)
- Terre de liens, [Municipales 2026 : 5 mesures pour une agriculture de proximité](#) (2025)
- Territoires Fertiles, plateforme d'aide à la mise en oeuvre de projets de transition agricole et alimentaire dans les territoires : <https://territoiresfertiles.fr/>
- [Cartovégétation](#) : un outil développé à l'échelle de la région francilienne par FNE Ile-de-France qui permet de rendre compte de la couverture des sols à l'échelle de l'arbre et d'identifier les continuités écologiques présentes ou non sur le territoire.
- DiagAlim, outil interactif visant à présenter de façon synthétique et pédagogique les principales caractéristiques du système alimentaire francilien : <https://view.genially.com/6808eafb819fdbbb5a15dcae>

#### Contacts :

Référente GT Agriculture : Jane Buisson [jane.buisson@fne-idf.fr](mailto:jane.buisson@fne-idf.fr)

Animateur GT Agriculture : Antoine Le Manchec [antoine.lemanche@fne-idf.fr](mailto:antoine.lemanche@fne-idf.fr)

28 - <https://fne-idf.fr/publications/artificialisation-des-terres-agricoles-comprendre-et-agir>